

COMMUNE DE SAINT-CERGUE – MUNICIPALITE



PREAVIS MUNICIPAL No 1/2023

Demande de crédit de CHF 695'000 TTC pour le remplacement de tronçons de conduites d'eau, de diamètres 125-150 mm, et pour des bouclages du réseau, sur une longueur de 970 m environ, et demande d'affectation CHF 80'362.10 TTC du fonds de réserve 9282.11 pour la réfection des enrobés bitumineux de la route de la Prangine.

Délégués municipaux : Muriel Archer Galibourg et Laurent Mathez

Au Conseil communal de Saint-Cergue

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La conduite de distribution d'eau potable située dans la Route de la Prangine est ancienne (1977) et a déjà fait l'objet de plusieurs réparations en raison de fuites, encore récemment. De plus, le développement du quartier au Nord-Ouest de la Route de la Prangine ces dernières années a occasionné de nombreux chantiers successifs qui ont passablement mis à mal la route. Celle-ci doit être réfectionnée à court terme, en principe en 2023, lorsque toutes les constructions dans ce secteur seront achevées.

La Commune de Saint-Cergue va donc saisir l'opportunité de remplacer cette conduite avant la réfection de la route en question de façon à ne pas devoir la rouvrir à court terme.

De plus, tout ce quartier situé à l'extrémité Est de la Commune est alimenté par une conduite unique. Il est donc judicieux de prévoir un bouclage côté Sud, le long de la Route d'Arzier, afin de renforcer la défense incendie et sécuriser l'alimentation en eau des abonnés. Ce bouclage est d'autant plus opportun que le grand parking communal situé à la Route d'Arzier sera prochainement aménagé, avec la pose d'un enrobé et la création d'un trottoir. La conduite de bouclage doit donc également impérativement être posée avant de réaliser ces nouveaux aménagements pour les mêmes raisons qu'à la Route de la Prangine.

Enfin, ce bouclage ne sera pas seulement utile pour le réseau de distribution de Saint-Cergue, mais il prépare également la possibilité d'une future liaison de secours avec le réseau de la Commune d'Arzier-Le Muids.

De manière générale, il y a lieu de replacer ce projet dans le contexte général du réseau de distribution d'eau de la Commune dans ce secteur. La construction du nouveau réservoir des Cheseaux en 2016 et son positionnement plus élevé que l'ancien a engendré la mise en place de deux réducteurs de pression afin de protéger les parties les plus basses du réseau d'une pression trop élevée. Il en résulte donc que le réservoir des Cheseaux alimente le village sous deux régimes de pression différents, le régime du réservoir (conduites vertes sur les plans) et le régime du réservoir réduit (conduites bleues sur les plans). L'ensemble des nouvelles conduites projetées se trouvent dans le régime bleu, que nous appellerons le régime des Cheseaux réduit. Ces deux étages de pression sont toutefois destinés à être à nouveau réunis en un seul régime à l'avenir, la condition

étant de remplacer au préalable les conduites situées dans les secteurs les plus bas du village qui pourront alors supporter une pression un peu plus élevée, mais tolérable (moins de 16 bar).

2. Description du projet

2.1. Situation actuelle

Voir plans projet N° 1711/1, 2 et 3

Au Nord-Ouest de la Route de la Prangine (plan N°1711/1), le réseau de conduites de distribution d'eau potable s'est développé parallèlement à la construction des divers bâtiments. Les conduites sont presque toutes récentes dans ce quartier. Il faut toutefois relever un court tronçon O-P, dont la conduite en acier de diamètre 125 mm n'a pas été remplacée.

Dans la Route de la Prangine, la conduite ancienne est aussi en acier de diamètre 125 mm sur le tronçon A-C. Cette conduite se prolonge ensuite perpendiculairement, au niveau du chemin du Pré, pour alimenter le quartier adjacent, ainsi que celui des chemins des Perce-Neige et du Prêche par l'Est.

Au Sud-Ouest du projet, le long de la Route d'Arzier (plan N°1711/2), côté village, le réseau a été remplacé en 2019 lors de la construction du trottoir, depuis le passage à niveau du chemin de fer Nyon-St-Cergue jusqu'au point N. Sur le tronçon N-M-L, le réseau est constitué d'une ancienne conduite en fonte de diamètre 125 mm qui alimente tout le quartier au Sud Est, jusqu'au hameau de la Chèvrerie.

Juste au Nord du parking communal, on constate également la présence du réseau de distribution du régime supérieur du réservoir des Cheseaux, en vert. Les deux réseaux sont donc géographiquement très proches à cet endroit.

2.2. Situation projetée

Du côté Nord-Ouest du projet, le tronçon O-P sera remplacé dans le cadre de la construction de la villa actuellement en cours sur la parcelle N°2407, ceci juste avant la réalisation des aménagements extérieurs. Afin de conserver une homogénéité des matériaux dans ce quartier, une conduite en PE diam. 160/130.8 mm est prévue. La borne-hydrante (BH) N°90, mal positionnée, sera déplacée en un endroit plus accessible au bord du chemin du Levant.

Sur la Route de la Prangine, le tronçon A-C sera remplacé par une nouvelle conduite en PE de diamètre 150 mm. L'amorce pour le remplacement de la conduite en direction du chemin du Pré, prévu ultérieurement, sera également réalisée de façon à ce que toutes les conduites sous la Route de la Prangine soient remplacées (C-D). Enfin, les prises privées seront naturellement toutes transférées de l'ancienne à la nouvelle conduite communale. Lors des travaux, l'état des conduites privées pourra être appréhendé et les propriétaires privés dont l'état des conduites est mauvais seront invités à les remplacer jusqu'à l'intérieur de l'habitation.

Le nouveau bouclage est prévu sur le tronçon C-E-I-L. Le tracé est prévu en partie dans le pré sur les tronçons C-E et E-H ce qui est plus économique.

La future conduite en PE aura un diamètre de 150 mm sur le tronçon C-E. Depuis le point E jusqu'au point I, un diamètre de 200 mm est prévu. En effet, ce tronçon pourrait servir à la liaison avec le réseau d'Arzier-Le Muids, c'est pourquoi il y a lieu de prévoir un diamètre s'apparentant à une liaison intercommunale.

Au point I, le projet prévoit la préparation d'un futur bouclage sur le réseau supérieur au point J, de façon à ne pas devoir ouvrir à nouveau une fouille dans le parking communal dans les années à venir. Ce bouclage ne pourra toutefois être mis en service que lorsque les deux étages de pression seront unifiés, comme expliqué à la fin du chapitre 1. Pour des raisons sanitaires, cette conduite I-J de diamètre 150 mm sera laissée vide (hors d'eau) : les vannes de garde seront fermées, sans tiges

de vanne, ce qui empêchera leur manœuvre tant que les réseaux supérieur et inférieur ne sont pas réunis. Au point G, on profitera du raccordement pour ajouter une vanne de vidange qui sera raccordée au collecteur passant juste à côté. Une chambre de visite sera créée à ce niveau.

Au point K, la vanne de vidange existante sera remplacée. Les conduites existantes en fonte diamètre 125 mm seront remplacées sur le tronçon K-L pour se sortir du futur trottoir, et sur le tronçon K-M-N. Ainsi, la jonction au point N sera réalisée avec la conduite récemment remplacée lors de la construction du trottoir, depuis le passage à niveau.

La longueur totale des nouvelles conduites sera donc de près de 980 m. En ce qui concerne les vannages, des combinaisons de 3 ou 4 vannes seront posées aux endroits stratégiques du réseau (points C, E, I, J et K) pour garantir un maximum de flexibilité dans son exploitation et impacter le moins possible d'abonnés lors d'une intervention sur le réseau.

En ce qui concerne la défense incendie, le Commandant du feu a été consulté. L'opportunité de ces importants travaux sera saisie pour améliorer la situation actuelle. Trois nouvelles BH sont prévues aux points F, H et M, soit respectivement à l'entrée de la Route de la Prangine, et aux deux extrémités du parking communal. La partie inférieure de la BH existante au point B sera quant à elle remplacée, la partie supérieure, récente, étant conservée.

3. Autres services

3.1. Commune

La Municipalité a décidé de profiter de poser un tube de protection de câbles en attente, diam. 60/72 mm en commun avec la conduite d'eau potable sur l'ensemble des tronçons de façon à profiter de l'ouverture de la fouille. Le collecteur d'eaux usées existant a fait l'objet d'un contrôle le 18 juillet 2022, son état jugé correct ne nécessite pas d'effectuer des travaux de remplacement. L'ensemble des eaux météorites du quartier est infiltré dans le terrain sur place, il n'a pas lieu de prévoir de collecteur d'eaux claires dans ce secteur.

3.2. Romande Energie

Consultée dans le cadre de ce projet, la RE n'a, au moment de la rédaction de ce mémoire, pas encore répondu à notre sollicitation. Elle a toutefois déjà un projet de pose de divers tubes à l'extrémité Nord-Ouest de la Route de la Prangine, sur environ 80 m, depuis le point A en direction du point B du projet d'eau potable. Ces tubes seront donc posés en commun avec la conduite d'eau de façon à profiter de la synergie des travaux. La Romande Energie prendra en charge la part de la fouille qui lui revient.

3.3. Swisscom

Également consultée dans le cadre de ce projet, Swisscom n'envisage pas de travaux sur l'ensemble des tronçons concernés.

4. Réfection des enrobés bitumineux de la route de la Prangine

La route de la Prangine a été très sollicitée pendant les travaux de construction du quartier des Tencoy-Dessous. Cette voie est à ce jour très endommagée et nécessite d'être refaite.

Un fonds de réserve a été constitué par l'ensemble des propriétaires des Tencoy-Dessous, avant les travaux, pour un montant de CHF 80'362.10, afin de participer à la réfection. Si le fonds n'est pas dépensé dans sa totalité, la somme restante sera redistribuée aux propriétaires.

5. Financement

Coûts des travaux selon les devis des entreprises de Génie civil AGV Toni SA, de Renevier SA Installations sanitaires - Appareillage – Fontainier et de Camandona SA pour la pose des enrobés

A Changement de la conduite		
1	Travaux de génie civil, tronçon O-P et Q	14'739.70
2	Travaux d'appareillage, tronçon O-P et Q	10'709.00
3	Travaux de génie civil	315'045.95
4	Travaux d'appareillage	164'507.10
5	Hausse des fournitures 2022-2023	9'285.05
6	Travaux géométriques et enregistrement de servitudes	6'220.99
7	Indemnités des exploitants agricoles	2'321.26
8	Divers et imprévus	51'729.85
9	Etude et suivi	70'752.15
<hr/>		
	Total des travaux HT	645'311.05
	TVA 7.7% arrondie	49'688.95
<hr/>		
	TOTAL DES TRAVAUX TTC	695'000.00
<hr/>		
B Réfection des enrobés bitumineux de la route de la Prangine (après la pose de la conduite ESP)		
10	Travaux de génie civil,	59'933.75
11	Divers et imprévus	14'682.85
<hr/>		
	Total des travaux HT	74'616.60
	TVA 7.7%	5'745.50
<hr/>		
	TOTAL DES TRAVAUX TTC	80'362.10
<hr/>		

Ces travaux font l'objet d'une demande de subventionnement auprès de l'ECA. Un subside, de l'ordre de 12% à 14% des travaux subventionnés, sera probablement octroyé. La subvention ne pourra être obtenue que sur présentation du paiement du 100% des factures.

6. Conclusions

De manière générale, le projet permet un renouvellement bienvenu des conduites existantes faisant probablement parties des plus âgées du réseau. Les nouveaux bouclages permettront d'améliorer sensiblement la sécurité d'alimentation. Les conditions relatives à la défense incendie seront également considérablement améliorées dans ce secteur du réseau, tout en préparant l'avenir et les futurs développements du réseau.

C'est pourquoi ce projet constitue une amélioration significative de l'état d'équipement des infrastructures communales dans ce quartier.

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous prier, Monsieur la président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le conseil communal de Saint-Cergue,

- Vu le préavis de la municipalité
- Ouï le rapport de la commission des finances,
- Ouï le rapport de la commission d'urbanisme,
- Attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre sur la route de la Prangine les travaux suivants :
 - le remplacement de tronçons de conduites d'eau, de diamètres 125-150 mm et pour des bouclages du réseau, sur une longueur de 970 m environ,
 - la réfection des enrobés bitumineux de la route de la Prangine.
- **d'octroyer** à cet effet les crédits suivants :
 - CHF 695'000 TTC pour le remplacement de tronçons de conduites d'eau, de diamètres 125-150 mm, et pour des bouclages du réseau, sur une longueur de 970 m environ (*dicastère 810 eaux sous pression*),
 - CHF 80'362.10 pour la réfection des enrobés bitumineux de la route de la Prangine (*dicastère 430 routes*),
- **de financer** ces investissements par la trésorerie courante
- **d'amortir** les investissements de la façon suivante :
 - sur 30 ans par prélèvement sur le fonds de réserve affecté, compte de bilan 9280.20 pour le dicastère 810,
 - sur un an, par prélèvement sur le fonds de réserve constitué par la participation des propriétaires, compte de bilan 9282.11.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 6 février 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Paul Ménard



La Secrétaire



Joëlle Carriot